



POUR UNE SAISON DE CHASSE DANS LA COMPREHENSION ET LE RESPECT MUTUELS



Après une campagne de chasse à la palombe un peu particulière, voici revenu la période des battues au grand gibier (cerfs, biches, chevreuils et sangliers) et avec elle le temps des crispations et des incompréhensions.

Les battues, avec les regroupements de chasseurs et de chiens, les déplacements de véhicules, les armes et les munitions utilisées agacent certains, font peur à d'autres.

Au sein de la société de chasse, un gros effort est fait, depuis plusieurs années, pour faire respecter une discipline sérieuse et gommer les comportements gênants ou dangereux et pour améliorer la communication entre les chasseurs et les autres usagers de la Nature. Pour exemple on peut citer les contacts réguliers, et conviviaux, entre la société de chasse et les organisateurs de randonnées, pédestres, cyclistes ou équestres.

Le Président Alain DUPUY, ainsi que ses chefs de battues, sont conscients de leurs responsabilités et font un maximum pour faire respecter ces consignes. Des sanctions, qui vont du simple avertissement à l'exclusion définitive, existent et sont appliquées, même si cela n'est agréable pour personne, sanctionneurs comme sanctionnés.

Il ne faut pas oublier que nous sommes fortement sollicités par les agriculteurs pour limiter l'impact de la faune sauvage sur leurs récoltes, et par la fédération des chasseurs d'autre part qui souhaite voir diminuer la facture qui lui incombe pour l'indemnisation de ces dégâts aux récoltes.

Le problème se complique encore avec le constat d'une présence accrue des sangliers à proximité immédiate des habitations, avec un double questionnement : comment répondre à la fois à ceux qui demandent une intervention des chasseurs pour éloigner les animaux de leurs récoltes ou de leurs abords de maisons, et ceux qui s'inquiètent, ou s'emportent, lorsque chiens et chasseurs passent trop près de leur habitation ?

La solution appliquée est toujours la même : dans un premier temps éloigner les animaux des zones habitées, ce qui nécessite le passage des chiens et de quelques chasseurs, porteurs de un ou deux fusils destinés à des tirs à très courte distance pour assurer la protection des chiens (un sanglier n'hésite pas à charger et à blesser voire tuer les chiens et doit parfois être abattu très rapidement), Dans un second temps poursuite et tir des animaux en dehors des zones habitées.

Nos chasseurs sont à l'écoute, ouverts au dialogue, et dans leur ensemble respectueux des consignes données et conscients des inquiétudes d'une partie de la population, mais ils demandent en retour un minimum de respect, et de confiance.

Nous ne faisons pas n'importe quoi, n'importe où ni n'importe comment. Toutefois, je vous invite à nous signaler tout acte ne respectant pas les consignes données (circulation à vitesse

réduite en dehors des routes, et en particulier autour des zones habitées, pas de fusils à proximité immédiate des maisons, pas de tirs en direction des bâtiments, pas de tirs sur ou au dessus des routes, pas de tirs en direction ou à proximité d'animaux domestiques, aucun tir à proximité d'un promeneur, garder un comportement courtois envers toute personne rencontrée en cours de chasse) auprès des membres du bureau.

Notre société de chasse fait partie d'un groupement de communes, ce qui ouvre notre territoire aux sociétés de chasse voisines. Celles-ci sont informées de nos propres exigences en terme de sécurité, et nous les leur rappelons, chaque fois que nécessaire.

Mais il peut arriver que leurs membres (de même que parfois un des nôtres) se rendent aussi coupables de débordements. Je vous engage, chaque fois que cela est possible, de nous informer de façon précise, des actions litigieuses, en relevant des éléments précis (date, heure, marque, couleur, immatriculation des véhicules, faits reprochés) afin que nous puissions remonter les plaintes aux sociétés responsables, ou sanctionner nos propres chasseurs.

Par ailleurs, nous sommes régulièrement contactés pour des accidents de la circulation provoqués par des animaux. Vous trouverez ci-dessous quelques indications sur les responsabilités et les conduites à tenir.

En premier lieu la société de chasse est couverte par un responsabilité civile qui intervient uniquement si l'accrochage a lieu avec un gibier poursuivi par ses chiens. Dans cette situation, un constat sera à établir avec les responsables de la société.

Si l'accrochage concerne un chien, et non un gibier, c'est la responsabilité civile du propriétaire du chien qui interviendra dans le règlement de l'accident, que ce soit en battue ou en chasse individuelle. Le constat sera alors établi entre le conducteur et le propriétaire du chien.

En dehors des moments de battue, les animaux sauvages étant considérés « Res Nullius » c'est à dire n'appartenant à personne, la société de chasse n'a aucune responsabilité et ne peut intervenir dans le règlement de l'accident.

C'est alors votre responsabilité civile qui entre en jeu, si vous êtes assurés « Tous Risques ». Dans ce cas, il vous faudra fournir les preuves de l'accrochage, en particulier photos des traces (sang, poils) sur votre véhicule.

Par ailleurs, si l'animal est mort, vous êtes en droit de le récupérer, après avoir avisé la gendarmerie (en composant le 17).

Persuadé que l'écoute, le dialogue et le respect mutuel peuvent faire beaucoup, je souhaite à chacun une saison de chasse apaisée et sereine .

Pour nous joindre en cas de besoin :

Alain DUPUY, Président 06 60 03 57 44
Alain ANDRE, trésorier 07 87 39 67 03
Dominique TOUJAS, secrétaire : 06 86 84 60 66



Meilleurs voeux pour 2024



Horaires d'ouverture

mardi 8h à 12h et 13h30 à 17h30
jeudi 8h à 12h
vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h30

(fermé au public)

Téléphones

Secrétariat 05 53 93 07 42
Maire 05 53 93 56 94
Mobile 06 24 82 18 96
Garderie 05 53 93 56 93

mail

mairiefarguessurourbise@collectivite47.fr

Site internet

<https://fargues-sur-ourbise.fr>



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

lundi	7h15	12h00
mardi	8h30	12h00
mercredi	9h00	12h00
jeudi	8h30	12h00
vendredi	8h30	12h00

Tél : 05 53 93 04 64

LE PETIT FARGUAIS

Janvier 2024 N°66

Parutions : janvier, juillet

Directeur publication : Michel Ponthoreau

Comité de rédaction : Valérie Cardouat,

Dominique Mulot, Michel Ponthoreau

Composition et mise en page : M.Ponthoreau

Logiciel P.A.O. : Scribus

Tirage : 220 exemplaires

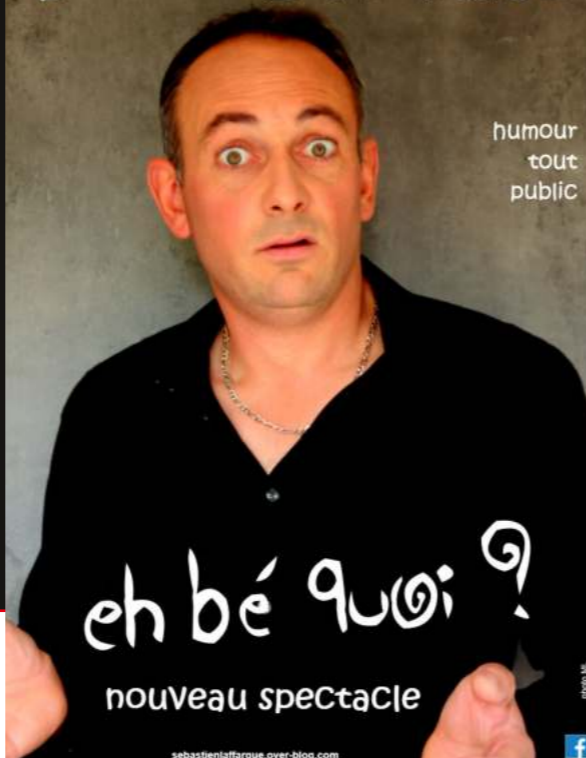
Impression : 3 CLG

Dates à retenir

Jeudi 15 février	A. G. Bruyères et Genêts
samedi 2 mars	Théâtre Sébastien LAFFARGUE
Samedi 16 mars	Soirée karaoké
Samedi 23 mars	Soirée Poule au pot
Dimanche 21 avril	Fête de l'asperge
Mercredi 1er mai	Troc de plantes
Samedi 11 mai	Trail motos
Samedi 18 mai	Soirée karaoké
Mardi 22 mai	Repas inter-club Génération mouvement
Dimanche 2 juin	Vide grenier
Samedi 22 juin	Fête de la musique
Samedi 13 juillet	Fête locale soirée entrecôte

Le 2 mars à
20h30, il
présentera
eh bé quoi ?
son troisième
spectacle solo

Sébastien LAFFARGUE



Son terrain de jeu : le quotidien, dont la caricature qu'il exerce, nous conduit à nous retrouver face à nos travers, souvent curieux, et nos petites manies parfois cocasses ! Un spectacle où, quelque part, chacun se reconnaîtra, il y égratigne gentiment, lui-même, son entourage, la gent féminine, mais aussi masculine.

Une belle mère obsédée par la superstition, une amie dépressive, écolo et végan de surcroît, une épouse hantée par la crise de la quarantaine, se laissant un tantinet aller... et lui, bousculé par une paternité récente, et confronté aux difficultés des tâches ménagères, imposées par le dictat de l'égalité des sexes !

1h40 de rire en famille ou entre amis, très loin de l'humour caustique et acerbe, toujours avec tendresse et une bonne dose de folle dérision.

Protégeons et dynamisons nos villages

Le Club Apiculture



"Protégeons et dynamisons nos villages"

Qui sommes nous : Le Club Apiculture a commencé en 2021 avec quelques personnes passionnées par les abeilles qui se réunissaient pour pratiquer leur passion. Nos membres dévoués aiment se rencontrer tous les derniers dimanches du mois pour participer à différents événements et activités. La passion et l'enthousiasme vont de pair avec tout ce que nous faisons pour la protection des abeilles et des pollinisateurs dans le cadre de notre environnement.

Education : En 2023, en addition de nos ateliers mensuels, nous avons fait en coopération avec la communauté des communes des Coteaux et Landes de Gascogne, des présentations de sensibilisation dans plusieurs écoles maternelles et primaires de notre zone d'activité, ce que nous entendons poursuivre en 2024, les enfants étant notre futur et celui de notre environnement.

Support de nos élus : Grâce au support de plusieurs mairies, nous avons pu développer nos capacités matérielles pour améliorer la disponibilité d'équipement et matériel éducatif pour nos adhérents ; une convention de partenariat a été signée avec la commune de Puch d'Agenais pour la mise à disposition d'un bois de 30 ares pour l'installation d'un rucher de fécondation qui permettra à terme à nos membres d'obtenir des souches d'abeilles plus adaptées à notre territoire et aussi plus productives. De même, une autre convention a été signée avec la commune de Villefranche du Queyran pour l'obtention d'un local qui nous permettra d'avoir une base permanente et de regrouper tous nos équipements communs dans un seul lieu. La salle des fêtes d'Anzex a été le lieu de plusieurs ateliers et de notre repas annuel autour du miel.

Venez nous rejoindre : L'Apiculture vous attire ? Nous sommes fiers de réunir les habitants des communautés du Queyran, des Landes de Gascogne et de leurs environs, que vous soyez débutant ou confirmé. Ensemble, protégeons notre environnement.

Cotisation annuelle 15 € par famille.

Contacts: **Emeline 06 08 81 06 21** ou **Jean-Luc 06 51 35 21 46**

<https://fievetemiliejeanne.wixsite.com/clubapiculture>



Les Imprévisibles



Les Imprévisibles présentent aux Farguais leurs meilleurs vœux pour 2024, vœux de bonheur et de santé dont nous avons tous besoin !

Nous avons présenté en novembre 2023 « Un mariage à tout prix ». Nous remercions le chaleureux public ainsi que le Club Bruyères et Genets qui a assuré le repas.

Le samedi 13 janvier la troupe s'est produite dans la salle des fêtes de Lagrère devant une centaine de personnes. Un grand merci aux organisateurs et bénévoles.

Avis à nos fans :

Le samedi 10 février à Pindères nous jouerons la même pièce.



Comité des fêtes



Cela fait un an que nous nous engageons au sein du Comité des Fêtes, cette année d'apprentissage nous a apporté la satisfaction de renouer avec certaines traditions (fête du village) et en faire naître d'autres

(marché de Noël). Toutes ces réjouissances ont connu un franc succès et ont apporté, nous osons l'espérer du baume au cœur aux Farguais. Ceci n'aurait pas été réalisable sans l'équipe impliquée des bénévoles et des participants. Fort de cette expérience, nous avons décidé de continuer sur cette voie et commençons les festivités 2024 par une soirée poule au pot « façon Fernande » le **samedi 23 mars**. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé tout au long de l'année de nos manifestations. Il est certain que pour mener à bien ces programmations, l'association aura besoin d'aide et tous les bénévoles présents et futurs seront les bienvenus. En attendant de vous accueillir nombreux, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année qui commence.



Mélo rythme

Cette nouvelle année 2024 sera pour nous l'occasion de refaire deux animations **KARAOKÉ TAPAS** que vous avez tant apprécié l'année dernière. Les dates sont :

Le samedi 16 mars et le samedi 18 mai 2024

Nous organiserons également la fête de la musique le **samedi 22 Juin**. J'espère que de nombreux Farguais viendront pousser la chansonnette lors de ces 3 manifestations musicales. Toute l'équipe de Mélo'Rythme se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.

À très bientôt. Musicalement
Martine Dubourg



Agir pour la Paix



En cette période où nous souffrons d'une perte importante de nos libertés, il nous reste encore celle de rêver. Permettez-moi de nous souhaiter que 2024 soit l'année où

s'installent les prémices d'un Monde plus fraternel, solidaire, épris de tolérance, de paix et de justice dans lequel l'intelligence humaine œuvrera à l'essor et au bien-être de l'humanité plutôt qu'à son déclin. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent du deuil d'un être cher, de solitude ou d'isolement.

Je vous souhaite de trouver en 2024 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves.

Fargues est reconnue pour sa dynamique associative et remercie les Présidentes et Présidents des

associations, les bénévoles et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour le bien vivre ensemble. Mesdames, Messieurs, nous avons tellement besoin de vous !

Mes remerciements :

- à l'équipe municipale pour son efficacité, sa disponibilité et sa confiance,

- au personnel municipal avec qui nous travaillons continuellement à l'adaptation des services publics et aux attentes des habitants,

- à tous les acteurs de la vie quotidienne. Ceux grâce à qui nous arrivons à garder un semblant de vie normale. Ils sont nombreux, présents en première ligne, sur le front, pour maintenir à bout de bras un système craquant de toutes parts.

Nous espérons que cette nouvelle année soit synonyme de paix, de bien-être et d'épanouissement.

Bonne Année 2024 !

Michel Ponthoreau



LE PETIT FARGUAIS

N° 66

Parutions : janvier, juillet

Directeur publication : Michel Ponthoreau

Comité de rédaction : Valérie Cardouat,

Dominique Mulot, Michel Ponthoreau,

Composition et mise en page : M.Ponthoreau

Logiciel P.A.O. : Scribus

Tirage : 220 exemplaires

Impression : 3 CLG

Arbre de Noël



Le 17 décembre les aînés, les enfants et leurs familles se sont retrouvés pour la traditionnelle fête de Noël. Cette année, elle était animée par Marc Weber, un périgourdin, qui a 2 passions dans la vie : les chiffres qu'il manipule au quotidien puisqu'il est prof de mathématiques et la magie et la jonglerie. Le spectacle a été très apprécié par toutes les générations présentes pour sa proximité et son interactivité, avec des tours de magie surprenants et des numéros de jonglerie très applaudis. Les enfants attendaient le père Noël, qui est arrivé en fin de spectacle, avec son traîneau rempli de cadeaux. Un moment convivial pour clôturer 2023.

Associations

Méchoui

Comme il s'y était engagé à la fin du méchoui du 25 septembre 2022, le Club des Bruyères et Genêts (*Fédération Générations Mouvement*) a bien organisé le méchoui 2023 souhaité par de nombreuses personnes le dimanche 24 septembre. Cette année encore 2 broutards ont été embrochés à 8h30 devant un beau brasier allumé à 6h. Les acteurs de cette scène ont assisté au lever du jour sur l'église Saint Cyr.

Un peu plus de 90 convives se sont ensuite retrouvés vers 12h autour d'une "marquise" et de quelques amuses-bouches concoctés par les adhérents du Club. Puis au menu : salade grecque, l'agneau et ses légumes, fromages, tarte aux fruits, vins de Buzet et café. C'est un menu classique mais apprécié par les participants souvent fidèles venus de Fargues et des environs.

Le club remercie tous ses adhérents actifs de leur participation pour le service assuré bénévolement, et évidemment tous les convives qui ont animé ce moment festif qui s'est terminé par l'estimation du poids du jambon.



Arizona Dream



Depuis 2011 nous nous retrouvons deux fois par semaine à la salle des fêtes de Fargues pour des cours de line danse, country, toujours sur des musiques variées et connues afin de plaire à tous. Cette année, Ed Sheeran, Purple Disco Machine, Justin Timberlake, Kendji Girac, Master KG et bien d'autres nous ont accompagnés sur des rythmes très différents pour satisfaire débutants et confirmés. Vous aussi vous pouvez nous rejoindre le mardi à 14h et le mercredi à 18h30. Venez nous voir,

vous êtes les bienvenus pour 4 cours d'essais gratuits.

La danse en ligne se pratique seul, et c'est excellent pour le corps et la mémoire. Comme chaque année, à l'occasion du repas servi à la salle des fêtes en soutien au téléthon, notre club a offert l'apéritif aux nombreux participants présents.

A très bientôt, nous attendons votre visite.

Contact : JEANNE 06 75 64 78 68

La présidente: Jeanne Guillo

Octobre rose

La municipalité de Fargues-sur-Ourbise organisait, le 15 octobre dernier, la 4ème édition de la Rando rose. Journée cruciale pour rappeler l'importance du dépistage du cancer du sein. Pour l'occasion de nombreuses associations avaient mis la main à la pâte, parmi elles, Bruyères et Genêts, le comité des fêtes, le Foyer rural farguais, l'association des producteurs d'asperges, la société de chasse et l'indéfectible soutien de Jocelyne et Claude Gascoin, nos épiciers. Les platanes portaient eux aussi la marque de leur soutien. Certains habitants avaient décoré leur portail sur le passage des randos. Les traditionnelles randos vtt et pédestre ont été complétées par la possibilité de faire un baptême à moto. Que de positives initiatives ! Grâce à l'effort de tous, pour organiser cette journée de sensibilisation, 1803€ euros ont été récoltés et remis en mains propres à Charlotte Leroux secrétaire de l'association d'**ACTION CANCER 47**. Des idées ont déjà germé pour l'an prochain, afin de renforcer l'information de chaque participant sur la nécessité de se faire dépister.



- Docteur BERTHOUX 5 000 €, à la Clinique Calabet
- Hôpital NERAC (5 000€ déjà engagés) : 10 000 €
- Clinique Calabet Nursing 5 000 €
- Equipement Hôpital Agen salle de confort 2 500 € : achat de machine à café et à thé mises à disposition pour les patients et aidants dans les services oncologiques des différents établissements médicaux.

Comme chaque année Action 47 a financé : Les Agenurses course en Corse 500 € afin de parler de dépistage

Une équipe sportive féminine de Layrac 500 €

Rallye des supers héros un convoi part d'Agen vers tous les hôpitaux de France afin de distribuer des peluches et jouets dans les services oncologiques des enfants) 500€

Dons pour la recherche en nouvelle aquitaine Institut Bergonié 5 000 €



Détail des dons 2023

- Corner informatique 5 000 € : installation de coin informatique dans les établissements recevant des personnes malades.

- PODCAST 2 x 2 500 € : *Ecoute & Vous*, le podcast d'information sur les cancers, leurs traitements et tous les "à côté" des protocoles de soins.

Soins de support : réflexologie, socio esthéticienne, Nursing Touch* (technique d'effleurage au talc)



Madame, Monsieur,

En organisant une animation dans le cadre de ce Téléthon 2023, vous avez fait partie des dizaines de milliers de bénévoles qui se mobilisent aux côtés de l'AFM-TELETHON pour combattre les maladies neuromusculaires et les maladies rares.

Nous vous remercions chaleureusement pour le soutien que vous nous apportez, il est essentiel pour que nous puissions poursuivre efficacement nos objectifs de guérir des maladies et d'aider les malades au quotidien. Nous espérons que vous avez pu prendre connaissance des victoires remportées grâce à votre mobilisation. Vous pouvez en être fiers, grâce à vous des malades voient leur vie changer.

Le Téléthon est un événement de solidarité unique au monde par son ampleur, ses résultats et sa longévité. Chaque année vous êtes parmi les champions du monde



de cette mobilisation à nos côtés, nous en sommes fiers et heureux.

Merci de bien vouloir transmettre nos remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent à vos côtés.

Rendez-vous en décembre prochain pour continuer ensemble à changer la vie des malades.

Très cordialement.
L'équipe AFM-Téléthon